



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E155870

VALABLE JUSQU'AU 11/06/2026

ÉDITÉ LE 02/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2007

Forme juridique : SARL

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC valenciennes

Siret : 502 040 157 00021

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AL150352

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AL150352

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2025

Raison sociale : SARL HAINAUT BATIMENT ELECTRICITE

147 AVENUE DESANDROUIN
59300 VALENCIENNES

Téléphone : 09 83 27 29 99

Portable : 0622453718

Fax :

Site Internet :

E-mail : hbe59@yahoo.fr

Responsabilité légale :
CORDA GIOVANNI GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 15 Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101 PROB	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	10/07/2024
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	12/06/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	11/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	12/06/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	11/12/2024
o Fenêtres de toit	10/07/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/07/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	10/07/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	10/07/2024
o Isolation des combles perdus	10/07/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.